

[Conditions de Travail ...]

*La négociation nationale avance...
mais trop lentement !!*



→ Fin 2008, signature par la CFDT de l'accord sur la prévention du stress au travail.

→ 2009/2010 : des expertises se déroulent dans nos entreprises. Constats et analyses sont très inquiétants.

→ Fin 2010 : la CFDT demande l'ouverture d'une négociation sur les horaires et les conditions de travail.

→ Fin 2010 / Début 2011 : dans les Caisses d'Épargne, commencent à être décomptées les tentatives de suicide (au moins sept), voire les suicides (au moins deux dont un reconnu en lien avec le travail).

→ Avril 2011 : la DRH Groupe ouvre une négociation sur les conditions de travail.

Que revendique la CFDT ?

D'aborder tous les domaines, donc de traiter, entre autres :

- la charge de travail, les référentiels métiers et activité, l'organisation du travail,
- les « reporting » et la fin du « marquage à la culotte »,
- la manière de recréer de véritables équipes et redonner aux « managers » un autre rôle que celui de « contrôleur » !
- la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, notamment les horaires et leur respect, les affectations en fonction du domicile dès que c'est possible, l'organisation des réunions, des formations, des « briefs », etc.,
- la fin du « benchmark », car il est utilisé uniquement pour que chaque collègue, chaque unité, soient systématiquement en compétition, en fassent toujours plus, même si les objectifs sont atteints, voire dépassés ! Au final, quand tout cela est lié à la « part variable » (voire à l'intéressement), nous avons là, le « pousse au crime » parfait !
- la fin des pratiques « infantilisantes » telles que les « classements », les « cartons jaunes ou rouges », les soirées spéciales « meilleur du challenge », les bons d'achat, etc.

Que propose la DRH Groupe ?

Présenté en juin de cette année, son projet consiste à :

- créer un Observatoire National Paritaire de la Santé au Travail et des Conditions de Travail,
- évaluer la charge de travail,
- promouvoir le management du travail,
- développer des espaces d'autonomie,
- améliorer l'environnement de travail,
- améliorer la maîtrise des flux d'information,
- augmenter la maîtrise du temps professionnel,
- améliorer les relations de travail en renforçant la prévention des incivilités,
- impliquer et accompagner tous les managers,
- renforcer la personnalisation de l'accompagnement et de la formation,
- porter une attention particulière à la communication,
- mener une réflexion autour du télétravail,
- apporter de la souplesse dans l'organisation du temps des salariés par la mise à disposition de services,

Pour la CFDT, sur le principe, cela va plutôt dans le bon sens. Mais le gros problème reste « l'efficacité » !

Par exemple :

- rien n'est dit sur les suites possibles données aux travaux de l'observatoire.
- rien quant aux obligations des entreprises.
- le CHSCT, au cœur de ses missions et prérogatives, n'est même pas cité une seule fois !

LA SITUATION CONTINUE A SE DEGRADER !

La CFDT a envoyé à la DRH de BPCE une contreproposition reprenant l'ensemble de ses revendications. Lors de la réunion de négociation de Branche du 25 octobre, la DRH de BPCE a indiqué avoir compris que nous voulions un dispositif plus concret et plus complet, qui prenne également en compte les constats des diagnostics stress (entre autres la politique de distribution, la politique de rémunération, etc.).

La DRH de BPCE devrait donc logiquement présenter de nouvelles propositions, mais toujours rien à ce jour...

Et pendant ce temps-là, pour les collègues la situation continue toujours à se dégrader.

Il est vraiment urgent que cela change !

Malgré ce quasi-immobilisme de BPCE, la CFDT s'emploie au quotidien, avec vous, au niveau national comme dans chacune de nos entreprises, à obtenir de bien meilleures conditions de travail et de vie !

